Commune

Commune
Travaux
Culture
Associations
État civil
Police municipale
Nouvelles activités
Expression libre

N° 43
Novembre
2017

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Marché de Noël

Notre 3e marché de Noël, organisé par la municipalité avec les associations et les commerçants, se déroulera **jeudi 14 décembre de 17h à 20h, place de l'Église.** Roulotte ludique, jeux gratuits pour les enfants et les plus grands et bien sûr présence du Père Noël (disponible pour vos photos souvenirs). Vin chaud, chocolat, gâteaux, marrons grillés vous seront proposés par nos associations lors de ce moment convivial. Nouveauté cette année, un marché artisanal composé d'une dizaine d'exposants (bijoux, poterie, céramique…) sera installé place de la Poste.

Recherche de bénévoles au restaurant scolaire

À l'initiative de Véronique GRELAUD, adjointe à l'enfance/jeunesse, des bénévoles aident les ATSEM au service du repas au restaurant scolaire. **Ils viennent en aide aux maternelles durant la prise du déjeuner.**
Durant les vacances de la Toussaint, les **6 bénévole**s du restaurant scolaire se sont réunis autour des ATSEM, des animateurs, de Sébastien PICQUET, coordinateur enfance jeunesse et de Nathalie GOUABAULT.

De nouveaux bénévoles sont els bienvenus, n'hésitez pas à contacter Sébastien PICQUET : 02 30 08 01 21 / coordinateur@surzur.fr.

Passage du Tour de France à Surzur

Mardi 10 juillet 2018, les coureurs du Tour de France passeront sur la **RD20**, lors de l'étape 4 La Baule/ Sarzeau.
Si vous souhaitez faire connaître vos possibilités d'hébergement (gîte, chambre d'hôte…), identifiez-vous sur le site www.surzur.fr, rubrique « Vie économique & emploi », « Professionnels ». Cliquez sur « proposer un contact ».

Réunion publique sur le projet de l'îlot poste

Dans les bulletins de juillet et août, la municipalité vous a annoncé le lancement d'une étude sur l'aménagement de l'îlot poste pour y créer une **nouvelle place**, lieu de rencontre, d'animation et de commerces. Cette place s'ouvrira sur les terrains de l'impasse Koh Capin destinés à la construction de logements. Une réflexion est également menée sur la circulation et le stationnement en centre-bourg.
À l'issue de la déambulation urbaine du 23 septembre, un groupe de travail – comprenant riverains, commerçants et Surzurois – a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises avec le cabinet d'urbanistes pour participer à l'élaboration du projet, tout comme le comité de pilotage, composé d'élus et de techniciens.
Dans leur réunion du samedi 25 novembre, le groupe de travail et le comité de pilotage ont arrêté un scénario d'aménagement, qui sera présenté en **réunion publique**, **mardi 19 décembre à 19h en mairie.**
Vous êtes tous invités à venir le découvrir pour en débattre.

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN
André JUTIER, Christian LAMBERT, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Recensement

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser **dans les 3 mois qui suivent la date du 16e anniversaire**, à la mairie du lieu de domicile, sur présentation du livret de famille et de la carte d'identité contre remise d'une attestation.
Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Permis de conduire et carte grise

Désormais, les démarches administratives liées à ces documents se font uniquement par internet.
Votre demande s'effectue à partir des sites officiels :
• **permisdeconduire.ants.gouv.fr**
• **immatriculation.ants.gouv.fr** (n'utilisez pas d'autres sites).
Les personnes qui ne disposent pas d'accès à internet ou ne se sentent pas à l'aise pour effectuer la démarche, peuvent se rendre en préfecture ou prendre contact (02 97 54 84 00) : elles pourront être orientées vers un point d'accueil numérique et guidées par un agent de la préfecture.

Inscription sur les listes électorales

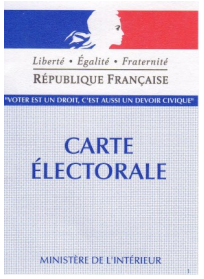

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire dès maintenant sur les listes électorales de Surzur, **avant vendredi 29 décembre 2017 (16h30).**
ATTENTION : pas de permanence en mairie samedi 30 décembre.
Démarche à suivre : se présenter en mairie ou s'inscrire en ligne https://mon.service-public.fr
Pièces à fournir :
• carte d'identité ou passeport en cours de validité
• un justificatif de domicile récent à votre nom et à l'adresse de Surzur (facture d'électricité, SAUR, dernier avis d'imposition…)
Les personnes qui ne peuvent se présenter personnellement en mairie ont la possibilité de :
• se procurer l'imprimé (sur le site www.interieur.gouv.fr) et le transmettre par la poste avec tous les justificatifs demandés
• ou donner un mandat écrit (sur papier libre) à une tierce personne pour effectuer l'inscription à leur place
Changement d'adresse sur la commune :
Les **personnes déjà inscrites sur les listes électorales de Surzur, mais ayant changé d'adresse sur la commune**, sont également invitées à communiquer leur nouvelle adresse (joindre un justificatif de domicile).
Les jeunes ayant eu 18 ans cette année sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Travaux

Travaux : bilan et projets

Cette fin d'année est l'occasion de dresser un bilan des travaux de voirie réalisés en **2017** pour un montant total de **375 000 € TTC**. Ces travaux sont très largement axés sur la sécurité des **enfants et de tous les usagers :**
• la **rue des Écoles** et le **parking du Gouarh** avec une sécurité accrue pour les jeunes **piétons et cyclistes** sur le chemin des écoles ;
• les **arrêts de bus scolaire du Château d'Eau** et de **Berhuidic** : les choix techniques **sécurisent la dépose des élèves et freinent la vitesse des automobilistes** ;
• la **rue Georges Cadoudal** avec un **cheminement sécurisé pour les piétons** sur sa partie montante vers le carrefour du Château d'eau (qui prolonge l'existant) et de nombreux obstacles pour ralentir les véhicules ;
• la **rue Lann Floren** – l'une des principales voies d'accès à notre commune : l'ensemble des travaux préliminaires d'enfouissement et de réfection des réseaux (eaux usées, électricité, téléphonie et éclairage) ont été réalisés. L'année **2018** verra la **réalisation des accotements, des chicanes de réduction de vitesse et du tapis d'enrobé**.

En 2016, 50 000 € de travaux ont été reportés. Mais ils ont été réalisés en 2017 pour le renforcement ponctuel de la route de Lauzach et du chemin de Folperdrix, grâce aux conditions avantageuses obtenues dans le cadre du marché global de travaux 2017-2020.

Pour 2018, 513 000 € de travaux de voirie sont programmés. Outre la fin de la rue Lann Floren, il est prévu :
• la création d'une nouvelle **plateforme de stockage de déchets verts** ;
• la réfection de la **rue du Couvent**, comprenant la création d'un cheminement piétons, l'effacement des réseaux et son prolongement vers le lotissement du Clos Er Faridel ;
• L'aménagement de la **rue des Farfadets** et de la **route de Lauzach**, afin de faciliter le croisement des engins agricoles partout où cela est possible et en créant des zones de croisement ailleurs ;
• l'aménagement de la **rue Théodore Botrel** pour réduire la vitesse excessive des véhicules ;
• la création d'une écluse **rue Saint-Symphorien**, devant la mairie, pour assurer un cheminement piétons en toute sécurité vers la place de l'Église.
La restauration de l'**ancienne Gare** va également débuter en 2018, ce qui permettra la mise à disposition de deux nouvelles salles d'activités pour les associations.
D'autres études sont en cours : révision du PLU, aménagement de l'îlot poste, … Il est possible qu'à la remise des conclusions de ces études, des adaptations des travaux soient nécessaires pour agir au mieux des intérêts communs et de l'économie de l'argent public.

Bien sûr, on entend des plaintes : « *pourquoi pas nous ? nous sommes délaissés !* »
Il faut prendre en compte qu'**un kilomètre de réfection** de voirie de campagne **coûte 100 000 €,** si la structure est saine et **le double** s'il n'y a pas de structure comme presque partout à Surzur.
Non, **personne n'est délaissé**, les voies de circulation sont utilisées par tous les Surzurois, d'où qu'ils viennent. Les finances municipales sont contraintes. La commune réalise ce qu'elle peut financer, en limitant le recours à l'emprunt, en décalant des dépenses si nécessaire et en respectant l'objectif d'abaisser son niveau d'endettement. Il n'est pas concevable de repousser la dette en avant pour l'abandonner aux générations futures.
Surzur se développe rapidement sur un **territoire dispersé** - cela fait partie de son attrait - mais les **infrastructures routières n'ont pas été anticipées**. La critique est facile, **la tâche est énorme, mobilise beaucoup d'énergie et doit être programmée sur le long terme**.

Culture

Médiathèque : Temps fort cinéma

La médiathèque vous emmène au cinéma en cette fin d'année 2017 et jusqu'au 20 janvier 2018, à travers deux expositions, un atelier, des projections et une séance spéciale du rendez-vous des pas grands du tout. Toutes ces animations sont gratuites.

Exposition « Gindou cinéma »

Du 6 au 22 décembre : « Gindou cinéma », exposition interactive sur l'histoire du cinéma à destination du jeune public.

En partenariat avec Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, la médiathèque vous propose une exposition interactive sur l'histoire et les techniques du cinéma à destination du jeune public. Conçue par l'association Gindou comme un parcours-découverte, elle a été imaginée autour de trois idées fortes : l'itinérance, le jeu et l'apprentissage. Toutes les thématiques sont abordées, jeux optiques, montage, sons, sans oublier la présentation d'appareils anciens tels qu'un projecteur 16 mm, un phonographe ou une lanterne magique.

Exposition « C'est que du cinéma ! »

Du 23 décembre au 20 janvier : « C'est que du cinéma ! », une exposition sur le film d'animation

Prolongation de la découverte du monde du cinéma avec cette exposition prêtée par la médiathèque départementale sur les coulisses d'un film d'animation. Une série de photographies présentera une plongée au cœur du tournage de "L'hiver de Léon", jolie animation en pâte à modeler, pour découvrir l'ambiance du tournage, la fabrication des décors et les marionnettes du film.

Atelier cinéma

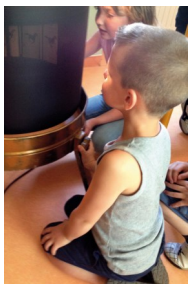

Mercredi 6 décembre à 14h : Création d'un flip book en papier

Dans le cadre de l'exposition sur l'histoire et les techniques du cinéma à destination du jeune public, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération propose un atelier pour enfants. Découvrir l'illusion du mouvement à travers la visite ludique de l'exposition et la création d'un **livre de dessins animés en papier** : le flip book. À partir de 7 ans. **Inscription obligatoire auprès de la médiathèque.**

Projections

Des projections auront lieu dans l'auditorium de la médiathèque durant toute la durée des deux expositions (du 6 décembre au 20 janvier) consacrées au cinéma, dont le film « One week » de Buster Keaton qui a été choisi comme fil conducteur de l'exposition « Gindou cinéma ».
Projections les mercredis de 14h à 16h (17h pendant les vacances) et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Rendez-vous des pas grands du tout : Myrtille fait son cinéma !

Le « Rendez-vous des pas grands du tout » revient **samedi 16 décembre à 10h30** avec Dimitri COSTA de la Cie du 7e tiroir. Une séance intitulée « Myrtille fait son cinéma ».
Animation pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents. **Inscriptions** par téléphone (02 97 42 17 56), par courriel (mediatheque@surzur.fr) ou à la médiathèque à partir du 28 novembre. Animation gratuite.

Médiathèque : dédicace de Fabrice SOULAY

Dédicace de Fabrice SOULAY vendredi 1er décembre à partir de 17h.
Fabrice SOULAY est né à Paris en 1965. Après 25 années consacrées au secteur bancaire, une longue maladie le décide à tout quitter pour se dédier à sa passion de toujours : l'écriture. Passionné, souvent en révolte, il souhaite avant tout réveiller les consciences et ce, grâce à un humanisme assumé comme épicentre de toutes ses réflexions. Fabrice SOULAY s'attelle actuellement à l'écriture d'un nouveau récit, fidèle à ses thèmes de prédilection : l'égalité, la liberté et la construction d'une société autour de l'humain.

Associations

Place aux jeux

Familles rurales
Vivre mieux !
Association de Surzur

L'association Familles rurales organise un moment de jeux de société **samedi 9 décembre** à la salle des fêtes de Surzur. Cette animation, ouverte à tous, se déroulera de **17h à 22h**. Elle sera animée par un professionnel du jeu qui accompagnera les joueurs qui le souhaitent. Il expliquera les règles des différents jeux proposés et répondra aux questions. Ce moment se veut convivial. Il permettra aux jeunes, comme aux moins jeunes, de **se retrouver autour d'une table pour jouer ensemble. L'entrée est gratuite**. Une petite restauration (payante) sera proposée sur place. Venez seul, en famille ou avec des amis, pour jouer ou simplement venir voir et découvrir (ou redécouvrir) des jeux qui seront peut-être au pied de votre sapin de Noël… Nous vous espérons nombreux.

Un pied d'vant l'autre : sortie surprise

Mercredi 11 octobre, plus de cent randonneurs avaient répondu présents. Après une marche de 7 km au Tour du Parc, le restaurant la Croix du sud les a accueillis pour un repas convivial.
Les plus courageux (une quarantaine) ont marché l'après-midi pour 10 km.
Tout le monde est rentré à Surzur en ayant passé une agréable journée.

Marche pour le Téléthon

Samedi 9 décembre, l'association Un pied d'vant l'autre organise une marche au profit du Téléthon. **Deux circuits** seront proposés : l'un de 5 km et l'autre de 10 km, dans la campagne surzuroise.
Participation : 5 € reversés au Téléthon.
Rendez-vous à 14h à la salle des sports.
Un goûter sera proposé à l'arrivée des deux circuits.
Ouvert à tous !

État civil

Naissances : toutes nos félicitations !
30 octobre : Louise SIZORN - 20 rue de Kerlann
4 novembre : Océane RYO - 6 impasse du Couvent

Mariage : tous nos vœux de bonheur
28 octobre : Fabrice BÉTHUNE et Myriam HEBAL - 38 rue du Bois

Décès : toutes nos condoléances
24 octobre : Jean THÉLOHAN - 1 rue du Général de Virel

Dates à retenir

Décembre

Vendredi 1er :
Dédicace de Fabrice SOULAY - 17h - Médiathèque
Lundi 4 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Mercredi 6 :
Atelier flip book - 14h - Médiathèque
Du mercredi 6 au vendredi 22 :
Exposition « Gindou cinéma » - Médiathèque
Samedi 9 :
- Marche pour le Téléthon - 14h - Salle des sports
- Place aux jeux avec Familles rurales - 17h à 22h - Salle des fêtes

Mardi 12 :
Conseil municipal (débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme) - 20h - Mairie
Jeudi 14 :
Marché de Noël - 17h à 20h - Place de l'Église
Samedi 16 :
Rendez-vous des pas grands du tout - 10h30 - Médiathèque
Mardi 19 :
Réunion publique, présentation du projet d'aménagement de l'îlot poste - 19h - Mairie
Du samedi 23 décembre au samedi 20 janvier :
Exposition « C'est que du cinéma ! » - Médiathèque
Vendredi 29 :
Date limite d'inscription sur les listes électorales en mairie

Janvier

Samedi 6 :
Inscription aide aux devoirs pour les collégiens - de 10h à 12h - Médiathèque
Dimanche 7 :
Vœux du Maire - 10h45 - Salle des fêtes
Lundi 15 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Jeudi 18 :
Réunion publique sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme - 20h - Mairie
Samedi 20 :
Après-midi jeux - À partir de 14h30 - Médiathèque

Fermetures des services pendant les vacances

Les services de l'enfance/jeunesse (accueil de loisirs, activités jeunesse intercommunales, multi accueil, restaurant scolaire), seront fermés du **26 au 30 décembre inclus.**
La mairie, la médiathèque et l'agence postale vous accueillent aux horaires habituels durant cette période.

Permanence mutuelle solidaire

- **Mutuale** : permanence le 5 décembre et le premier mardi de chaque mois à partir de janvier 2018, **uniquement sur rendez-vous** (06 12 09 11 15 et 06 25 60 01 02)
- **PACIFICA** : Agence du Crédit Agricole de Surzur aux horaires d'ouverture (du mardi au samedi)

Calendrier sportif

Retrouvez le calendrier sportif sur le site de la commune : www.surzur.fr/vie-sportive.

Police municipale

Prudence face aux vols

La gendarmerie tient à vous rappeler quelques conseils afin d'éviter et limiter les vols :

NE SOYEZ PAS VICTIME DE VOTRE IMPRUDENCE

- Verrouillez systématiquement votre véhicule et fermez les vitres, même pour un arrêt de courte durée ;
- Ne laissez jamais vos clés de contact sur le démarreur ou dans le véhicule ;
- Si vous devez décharger des marchandises, ne laissez pas votre coffre ouvert sans surveillance;
- Ne laissez aucun objet ou document de valeur visible depuis l'extérieur ;
- Évitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé ;
- Signalez tout fait suspect en composant le 17.

La conduite en automne

En automne, vous serez plus que jamais confrontés aux brumes, pluies et brouillards souvent à l'origine de nombreux accidents. Quelques conseils :
Bien voir et être vu : vérifiez vos phares, nettoyez vos vitres, ayez des lunettes de soleil à portée de main et un gilet rétroréfléchissant (*pour piétons, cyclistes et motards*).
Conduire en toute sécurité : attention aux traversées de gibiers ; en cas de brouillard adaptez votre conduite aux circonstances ; respectez les distances de sécurité et évitez tout freinage brusque sur les couches de feuilles mortes et humides.

Nouvelles activités

Entreprise Savary Lefevre

Depuis le 1er septembre, les entreprises SAVARY et LEFEVRE ont **fusionné** afin de vous apporter une solution complète en plomberie, électricité, carrelage, cloisons sèches et installation chauffage.

S.L. SAVARY LEFEVRE
Plomberie • Chauffage
Electricité générale
Cloison sèche • Carrelage
Isolation

Ils peuvent répondre à tous vos besoins de rénovation, d'aménagement et de construction de votre logement tout en répondant toujours à vos besoins de dépannage.
Les coordonnées restent inchangées :
Ets SAVARY-LEFEVRE - ZA Lann Borne
56 450 Surzur
02 97 42 13 10

SB Soins & Bien-être

Sylvie BAC, sophrologue, propose de nouvelles activités : massages du dos, massages relaxants, soins énergétiques et Access Bars.
Possibilité d'intervenir à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.
Contact : 1 chemin des Camélias, 56450 Surzur
09 81 01 17 20 / 06 98 58 29 90

Movxtrem : photo et vidéo

Johan, installé dans la commune depuis plus de 18 ans, crée l'entreprise MOVXTREM spécialisée dans les **activités photos et vidéos** en free-lance. Il immortalise les plus beaux moments de vie : mariages baptêmes, fêtes, anniversaires, naissances, manifestations (sportives...) ainsi que les portraits.
L'activité vidéo permet la création de clips et reportages, vidéos familiales ou publicitaires s'adressant aux particuliers et aux entreprises désireuses de communiquer sur différents supports (internet, écrans, vidéoprojection, etc).
Contact : 06 48 77 92 25 / courriel : movxtrem@orange.fr

MOVXTREM

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Dans son édito du mois de novembre, Madame le Maire mettait en cause une association en utilisant des mots très durs «négligeant les règles de sécurité, réclamant toujours plus,...», mais les torts sont-ils tous du côté de l'Étoile Sportive de Surzur ?
Madame le Maire de par son **entêtement** ne tient pas compte des efforts réalisés par l'**ensemble** des bénévoles afin de faire vivre leur club. Oui il y a eu une erreur commise au mois de juin, mais depuis la situation du club a été régularisée et le club est prêt à s'engager dans une démarche de transparence vis-à-vis de la commune à travers le protocole proposé par celle-ci. L' Étoile Sportive souhaite une modification de l'éclairage afin de **sécuriser** le cheminement des enfants les soirs d'entraînement sur l'allée du petit train, modification que Madame le Maire ne souhaite pas réaliser.
Aujourd'hui les associations sont souvent présentées comme des partenaires incontournables de la mairie dans la mise en œuvre de la politique publique locale. Mais peut-on réellement parler de partenariat alors que la majorité des ressources financières ou matérielles nécessaires au fonctionnement des associations est allouée à celles-ci de façon quasi-discrétionnaire par la collectivité ? Or, pour développer leurs activités et leur rayonnement, **toutes** nos **associations** doivent pouvoir compter sur le soutien de Madame le Maire.
A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr

Réponse du Maire

Je regrette que des mots soient sortis de leur contexte et, qu'ainsi, soient détournés de leur sens initial. Par contre, je me **réjouis d'apprendre par cet article que l'association est disposée à signer le protocole**. J'attends donc la demande de rendez-vous du Président.
Bien que **l'allée du petit train soit parfaitement éclairée**, un **investissement complémentaire de 5 000 € a été réalisé** pour améliorer l'éclairage, en fonction de la demande formulée en son temps.
On ne peut faire preuve que de **fermeté lorsqu'il s'agit de sécurité**, quel que soit le domaine concerné. De plus, lorsqu'on est élu, il convient de faire la part des choses, entre **l'intérêt général** et le fonctionnement d'une association dans laquelle on est partie prenante.